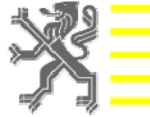




Vlaamse overheid



## **Base de données de produits dans le cadre de la réglementation PEB**

# **VITRAGE**

doc\_2.1\_S.a\_FR\_vitrage\_v2.0\_20081023.doc

23 octobre 2008

Procédures spécifiques

## Table des matières

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>DEFINITIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>CLASSIFICATION DE PRODUITS.....</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DU PRODUIT.....</b>	<b>4</b>
4.1	<i>IDENTIFICATION DU PRODUIT.....</i>	<i>4</i>
4.2	<i>CARACTERISTIQUES DU PRODUIT.....</i>	<i>4</i>
<b>5</b>	<b>METHODE DE DETERMINATION DES CARACTERISTIQUES.....</b>	<b>5</b>
<b>6</b>	<b>PROCEDURE DE DEMANDE.....</b>	<b>5</b>
6.1	<i>GENERALITES.....</i>	<i>5</i>
6.2	<i>DUREE DE VALIDITE.....</i>	<i>5</i>
6.3	<i>DOCUMENTS.....</i>	<i>5</i>
6.3.1	<i>DEMANDE VIA E-MAIL (AVEC FEUILLE EXCEL).....</i>	<i>5</i>
6.3.2	<i>DEMANDE ONLINE VIA SITE WEB.....</i>	<i>6</i>
6.4	<i>LISTE DES DONNEES DE PRODUITS ET DOSSIER TECHNIQUE.....</i>	<i>6</i>
<b>7</b>	<b>ANNEXES.....</b>	<b>7</b>
7.1	<i>ANNEXE A : SITUATION PAR RAPPORT AU MARQUAGE CE.....</i>	<i>7</i>
<b>8</b>	<b>REFERENCES.....</b>	<b>9</b>
8.1	<i>REFERENCES NORMATIVES.....</i>	<i>9</i>
8.2	<i>AUTRES REFERENCES.....</i>	<i>9</i>
<b>9</b>	<b>MISES A JOUR.....</b>	<b>10</b>

---

## 1 INTRODUCTION

---

Le présent document a pour objectif d'informer le demandeur de toutes les données de produits requises ainsi que de la procédure à suivre afin d'obtenir la reconnaissance de celles-ci dans le cadre de la base de données de produits PEB.

Il fait partie d'un ensemble de 2 documents :

- Document doc 2.1\_S.a (ce document): procédures spécifiques au produit
- Document doc 2.1\_S.b : dossier de demande pour la reconnaissance PEB des données de produits

Les procédures établies dans ce document concernent spécifiquement les vitrages. Elles se basent sur l'état des travaux de normalisation au moment de l'écriture de ce document.

Les modifications apportées au présent document par rapport à la version précédente sont indiquées au chapitre 9.

La situation des vitrages par rapport au marquage CE est expliquée à l'annexe A.

*Avertissement au lecteur : il est conseillé de consulter d'abord attentivement les documents sur les procédures générales (doc 0\_G.a (réf.[21]), doc 0\_G.b (réf.[22]) et doc 0\_G.c (réf.[23])), d'application pour tous les types de produits, avant la lecture du présent document.*

---

## 2 DEFINITIONS

---

La terminologie, définitions et symboles utilisés dans ce document sont explicités principalement dans les documents référencés [16] et [17].

La valeur  $U_g$  [W/m<sup>2</sup>K] est le coefficient de transmission thermique du vitrage. Ce coefficient représente la quantité de chaleur traversant le vitrage en régime permanent, par seconde, par m<sup>2</sup> et par degré de différence de température entre les ambiances de part et d'autre de ce vitrage.

La valeur  $g$  est le facteur solaire du vitrage, également appelé « facteur de transmission totale de l'énergie solaire ». Cette valeur représente la somme de la transmission directe de l'énergie solaire et de la transmission indirecte (partie du rayonnement absorbé par le vitrage qui est réémise vers l'intérieur) de l'énergie solaire. Le facteur solaire est, en d'autres mots, le rapport de la puissance énergétique totale transmise à la puissance du rayonnement solaire incident.

Le symbole  $\tau_v$  représente la transmission lumineuse du vitrage.

---

## 3 CLASSIFICATION DE PRODUITS

---

Les types suivants ont été établis, chaque famille étant identifiée par un numéro 2.1.X, le 2.1. indiquant que le produit appartient au sous-groupe des vitrages (voir doc 0\_G.a pour plus d'information à propos des différents groupes de produits) et le X indiquant le type de produit :

N°	Type de produit
2.1.1	Simple vitrage
2.1.2	Double vitrage
2.1.3	Triple vitrage
2.1.4	Autres

Tableau 1 : Types de vitrages

---

## 4 IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

---

Les données de produits qui apparaîtront dans la base de données de produits PEB peuvent être classées en 2 catégories :

- les données d'identification du produit
- les données relatives aux caractéristiques du produit

### 4.1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Les données suivantes doivent être spécifiées :

Donnée	Type de donnée	Définition
Code de chiffres de la classification du produit *	Code de chiffres	Voir Tableau 1. Exemple : 2.1.2
Description de la classification du produit *	Texte	Voir Tableau 1. Exemple : double vitrage
Marque *	Texte	Voir définition dans le doc 0_G.a
Nom du produit *	Texte	Voir définition dans le doc 0_G.a
ID-produit *	Texte	Voir définition dans le doc 0_G.a
www demandeur		Lien vers le site web du demandeur
www fiche détaillée		Lien vers une page web spécifique avec information détaillée sur le produit

Tableau 2 : données d'identification du produit

\* : champs à remplir obligatoirement

### 4.2 CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

Les données suivantes doivent être spécifiées :

Donnée	Unité ou type de donnée	Définition
Composition*	Texte	Composition du vitrage (exemple : 4/15/6)
Valeur $U_g$ *	W/m <sup>2</sup> K	Coefficient de transmission thermique
Valeur $g$ *	-	Facteur solaire (nombre compris entre 0 et 1)
Transmission lumineuse $\tau_v$ *	-	Facteur de transmission lumineuse (nombre compris entre 0 et 1)
Présence d'un coating *	Y / N	Le vitrage est-il muni d'un coating ? (Y pour oui, N pour non)

Tableau 3 : caractéristiques du produit

\* : champs à remplir obligatoirement

La composition du vitrage est définie par les épaisseurs successives de chaque couche du vitrage exprimées en mm et séparées par un /, en commençant par l'extérieur.

Exemples : « 4 » pour un simple vitrage de 4 mm d'épaisseur, « 4/15/6 » pour un double vitrage composé par un premier verre extérieur de 4 mm, d'une couche d'air ou de gaz de 15 mm d'épaisseur et d'un deuxième verre intérieur de 6 mm d'épaisseur.

La connaissance de la présence ou non d'un coating (couche basse émissivité) dans un vitrage multiple est nécessaire si l'on désire utiliser les valeurs par défaut du coefficient de transmission thermique linéique  $\Psi$  exprimant les pertes de chaleur supplémentaires à la jonction entre le vitrage et l'encadrement.

---

## 5 METHODE DE DETERMINATION DES CARACTERISTIQUES

---

Les vitrages sont soumis au marquage CE (voir annexe A).

Les produits portant le marquage CE doivent par définition se conformer aux exigences de la spécification technique harmonisée relative au produit en question.

Dans la cadre du marquage CE, qu'il s'agisse d'un vitrage simple ou d'un vitrage multiple (double, triple, ...), les propriétés thermiques d'une part et de rayonnement (lumineux et énergétique) d'autre part des produits doivent être spécifiées. La valeur  $U_g$ , le facteur solaire ainsi que le facteur de transmission lumineuse sont indiqués dans la déclaration de conformité CE.

Le facteur solaire et la transmission lumineuse sont déterminés suivant la norme NBN EN 410.

Le coefficient de transmission thermique (valeur  $U_g$ ) doit être déterminé par calcul suivant la norme NBN EN 673 ou par mesure suivant les normes NBN EN 674 et NBN EN 675. La norme NBN EN 1279-3 explicite la concentration de gaz (taux de remplissage  $c_{i,0}$ ) à prendre en compte dans le calcul de la valeur  $U_g$  d'un vitrage multiple.

---

## 6 PROCEDURE DE DEMANDE

---

### 6.1 GENERALITES

La procédure générale de demande est décrite dans les documents doc 0\_G.a (Réf. [21]) et doc 0\_G.b (Réf. [22]). La procédure pour les données de produits PEB faisant partie du marquage CE est d'application.

Les informations relatives aux coûts liés à la reconnaissance des données sont indiquées dans le doc 0\_G.c (Réf. [23]).

### 6.2 DUREE DE VALIDITE

La validité des données de produits est portée à 4 ans.

Après cette période, une nouvelle procédure de demande doit être introduite.

### 6.3 DOCUMENTS

La demande formelle de reconnaissance des données de produits dans la base de données de produits PEB est faite à l'aide du doc 0\_G.e, à renvoyer par la poste complétée et signée à l'opérateur :

Opérateur Base de données de produits PEB

CSTC

A l'attention de Madame D. Goffinet

Lozenberg 7

1932 Sint-Stevens-Woluwe

Après que l'opérateur ait transmis au demandeur un nom d'utilisateur, un mot de passe et un numéro de dossier, le demandeur peut envoyer son dossier de demande complet soit via e-mail (avec feuille Excel), soit directement online.

#### 6.3.1 DEMANDE VIA E-MAIL (AVEC FEUILLE EXCEL)

La demande de reconnaissance est réalisée sur base du document doc 2.1\_S.b qui se présente sous la forme d'un fichier Excel qu'il convient de remplir complètement. Seront joints à ce fichier Excel tous les documents nécessaires décrits dans les procédures générales et également dans les procédures spécifiques aux vitrages (ce document).

Le fichier Excel comporte les feuilles suivantes :

- Feuille n°1 : page d'information
- Feuille n°2 : identification du demandeur
- Feuille n°3 : liste des données de produits (voir §6.4)
- Feuille n°4 : liste des documents transmis par le demandeur à l'opérateur

Le demandeur envoie son dossier complet (entre autres feuille Excel) par e-mail à l'opérateur à l'adresse [epbd-productdata@bbri.be](mailto:epbd-productdata@bbri.be)

### 6.3.2 DEMANDE ONLINE VIA SITE WEB

A terme, les mêmes données que celles mentionnées en 6.3.1 pourront être transmises à l'opérateur online via le site web [www.epbd.be](http://www.epbd.be), en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe.

## 6.4 LISTE DES DONNEES DE PRODUITS ET DOSSIER TECHNIQUE

Les informations indiquées dans les colonnes à tête de couleur bleue dans la feuille n°3 du tableau Excel (voir §6.3.1) sont reprises dans la base de données de produits PEB, les autres servent pour l'usage interne de l'opérateur.

Les vitrages tombent sous la procédure nommée 'Procédure de demande pour les données de produits PEB faisant partie du marquage CE' (voir doc 0\_G.b pour de plus amples informations).

Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de constituer un dossier technique. Il est simplement demandé au demandeur de transmettre une copie de la déclaration de conformité (marquage CE) pour chaque produit, afin de permettre un traitement aisé et rapide de son dossier (voir Réf. [22]).

Si le produit dispose, outre du marquage CE (marquage de conformité), également d'une marque de qualité additionnelle (ATG, ATG-H, BENOR ou équivalent – voir doc 0\_G.a [21]), le demandeur fournira également la preuve de la possession d'une telle marque de qualité s'il désire que cette information apparaisse dans la base de données.

---

## **7 ANNEXES**

---

### **7.1 ANNEXE A : SITUATION PAR RAPPORT AU MARQUAGE CE**

Cette annexe décrit en détail la situation des vitrages par rapport au marquage CE.

Les vitrages (excepté cas particuliers) sont couverts par des spécifications techniques européennes harmonisées (normes européennes harmonisées) dans le cadre de la Directive des Produits de Construction (DPC), imposant le marquage CE de ces produits (marquage CE obligatoire à partir du moment où ces spécifications sont publiées au Journal officiel des Communautés Européennes).

N°	Type de produit	Spécification technique	Marquage CE obligatoire Depuis :	Marquage CE possible (mais non obligatoire) (ETA-CUAP)	Marquage CE possible (et obligatoire à partir de ...)	Autre
2.1.1	Produits de base Basisproducten Basic products	EN 572-9 EN 1748-1-2 EN 1748-2-2 EN 14178-2	01/09/2006			
2.1.1	Produits durcis / trempés Gehard / thermisch behandeld Strengthened / toughened	EN 1863-2 EN 12150-2 EN 12337-2 EN 13024-2	01/09/2006			
2.1.1	Trempé thermiquement Thermisch behandeld Thermally toughened	EN 14321-2	01/06/2007			
2.1.1	Verre avec coating Gecoat glass Coated glass	EN 1096-4	01/09/2006			
2.1.1	« Heat soak »	EN 14179-2	01/03/2007			
2.1.1	Verre feuilleté Gelaagd glas Laminated glass	EN 14449	01/03/2007			
2.1.2 2.1.3	Vitrage isolant préfabriqué et scellé Isolerende beglazing Insulating glass units	EN 1279-5	01/03/2007			

Tableau 4 : Marquage CE des vitrages



---

## 8 REFERENCES

---

### 8.1 REFERENCES NORMATIVES

- [1] NBN EN 572-9 (2005), Glass in building – Basic soda lime silicate glass products – Part 9 : Evaluation of conformity / product standard
- [2] NBN EN 1748-1-2 (2005), Glass in building – Special basic products – Borosilicate glasses - Part 1-2 : Evaluation of conformity / product standard
- [3] NBN EN 1748-2-2 (2005), Glass in building – Special basic products – Glass ceramics - Part 2-2 : Evaluation of conformity / product standard
- [4] NBN EN 14178-2 (2005), Glass in building – Basic alkaline earth silicate glass products - Part 2 : Evaluation of conformity / product standard
- [5] NBN EN 1863-2 (2005), Glass in building – Heat-strengthened soda lime silicate glass - Part 2 : Evaluation of conformity / product standard
- [6] NBN EN 12150-2 (2005), Glass in building – Thermally toughened soda lime silicate safety glass - Part 2: Evaluation of conformity / product standard
- [7] NBN EN 12337-2 (2005), Glass in building – Chemically strengthened soda lime silicate glass - Part 2: Evaluation of conformity / product standard
- [8] NBN EN 13024-2 (2005), Glass in building – Thermally toughened borosilicate safety glass - Part 2: Evaluation of conformity / product standard
- [9] NBN EN 14179-2 (2005), Glass in building – Heat soaked thermally toughened soda lime silicate safety glass - Part 2: Evaluation of conformity / product standard
- [10] NBN EN 14321-2 (2005), Glass in building – Thermally toughened alkaline earth silicate safety glass - Part 2: Evaluation of conformity / product standard
- [11] NBN EN 14449 (2005), Glass in building – Laminated glass and laminated safety glass - Evaluation of conformity / product standard
- [12] NBN EN 1096-4 (2005), Glass in building – Coated glass– Part 4 : Evaluation of conformity / product standard
- [13] NBN EN 1279-3 (2003), Glass in building – Insulating glass units – Part 3 : Long term test method and requirements for gas leakage rate and for gas concentration tolerances
- [14] NBN EN 1279-5 (2005), Glass in building – Insulating glass units – Part 5 : Evaluation of conformity
- [15] NBN EN 14321-2 (2005), Glass in building – Thermally toughened alkaline earth silicate safety glass - Part 2: Evaluation of conformity / product standard
- [16] NBN EN 410 (1998), Glass in building – Determination of luminous and solar characteristics of glazing
- [17] NBN EN 673 (1997) + A1 (2000) + A2 (2002), Glass in building – Determination of thermal transmittance (U-value) – calculation method
- [18] NBN EN 674 (1998), Glass in building – Determination of thermal transmittance (U-value) – Guarded hot plate method
- [19] NBN EN 675 (1998), Glass in building – Determination of thermal transmittance (U-value) – Heat flow method
- [20] NBN EN 12898 (2001), Glass in building – Determination of the emissivity

### 8.2 AUTRES REFERENCES

- [21] Base de données de produits PEB: introduction générale et définitions (Doc 0\_G.a)
- [22] Base de données de produits PEB : procédures générales (Doc 0\_G.b)
- [23] Base de données de produits PEB : coûts (Doc 0\_G.c)
- [24] Base de données de produits PEB : demande formelle (Doc 0\_G.e)

---

## 9 MISES A JOUR

---

Le présent document constitue la première version.

*Ce document a été rédigé par la Division Energie et Climat du CSTC, avec le soutien financier et pour le compte des Régions flamande, wallonne et de Bruxelles-Capitale.*